

+ de 75 ans

## Sortir Plus

### Vous éprouvez des difficultés à vous déplacer ou craignez de sortir seule ?

**Sortir Plus** permet aux retraités Agirc-Arrco, âgés de 75 ans et plus, qui sont fragilisés ou qui éprouvent des difficultés pour se déplacer, de réaliser des sorties, à pied ou en véhicule, en étant accompagné d'une personne de confiance.

#### Comment faire ?

- Pour en bénéficier, vous pouvez en faire la demande à tout moment de l'année, lorsque vous aurez un premier besoin de sortie et si possible environ une semaine à l'avance en contactant un conseiller au **0 971 090 971**
- Votre situation de fragilité (isolement, âge, mobilité) \* sera étudiée et, le cas échéant, un service d'accompagnement professionnel pourra vous être proposé dans la limite d'un plafond fixé chaque année.
- Indiquez ensuite votre besoin au conseiller : aller en promenade, chez le coiffeur, au restaurant, faire des courses, visiter des parents ou amis, aller chez le médecin, etc.
- Un professionnel agréé vient vous chercher au jour et à l'heure convenus et vous emmène là où vous voulez. Selon le cas, il peut rester avec vous ou revenir vous chercher.

*\*Nous vous rappelons que les informations que vous nous transmettez, **vous engagent.***

#### Combien ça coûte ?

- Cette prestation est intégralement prise en charge par votre caisse de retraite complémentaire dans la limite d'un plafond fixé chaque année. Vous n'aurez aucune avance de frais ni de reste à charge à payer.
- Le coût de la sortie dépend de sa durée et de la distance à parcourir.

**Publics concernés** : Ce service est accessible aux retraités de 75 ans et plus, relevant du régime Agirc-Arrco, qui sont fragilisés et/ou qui éprouvent des difficultés pour se déplacer.

f de 7 sans

## Aide à domicile momentanée

**Suite à une maladie, une hospitalisation ou à l'absence passagère d'un proche, vous rencontrez des difficultés à assumer les tâches quotidiennes ?**

L'**Aide à domicile momentanée** vous permet de bénéficier jusqu'à 10h d'aide à domicile sur 6 semaines maximum.

Comment faire ?

- Appelez un conseiller au **0 971 090 971**
- Définissez ensemble le type d'aide dont vous avez besoin (aide aux courses, à la préparation des repas, au ménage, au lever et au coucher).
- La venue d'une aide à domicile sera organisée sous 48h.

Combien ça coûte ?

- Pour vous, cette prestation est gratuite : elle est intégralement prise en charge par votre caisse de retraite Agirc-Arrco.

**Publics concernés** : Ce service est accessible aux retraités de 75 ans et plus, relevant du régime Agirc-Arrco :

- Quel que soit leur niveau d'autonomie et de ressources
- Ne bénéficiant pas d'une aide pérenne (Allocation Personnalisée d'Autonomie, Plan d'Actions Personnalisé).